

Groupe technique Observation locale

Le 24 septembre 2020



PLATEFORME
REGIONALE DU FONCIER
& DE L'AMENAGEMENT
DURABLE

Ordre du jour

1. **Retour sur les démarches nationales**
2. **Échanges autour de la question de l'enveloppe urbaine : pourquoi et comment la définir ?**
3. **Présentation des travaux du réseau 7Est sur la caractérisation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers**

Participants

<i>SCoTERS : E Zimmermann</i>	<i>SCoTER : M De Chaunac</i>
<i>SCoT du Pays de Sarreguemines : V Chauvet</i>	<i>SCoT de l'Arrondissement de Sarrebourg : M-C Karas</i>
<i>Syndicat DEPART : A Chaussepied, C Leitz, G Patris</i>	<i>SCoT des Vosges Centrales : L Bertrand</i>
<i>Conseil départemental 55 : F Sauty</i>	<i>EPF Alsace : A Bruckert</i>
<i>ADEUS : V Buss, P De Cadenet, V Flickinger, Y Gendron, P-O Pecco, V Piquere</i>	<i>SCALEN : F Aminu</i>
<i>AGAPE : C Bredel, M-S Thil</i>	<i>AGURAM : B Demonty, A Schloupt</i>
<i>AUDC : J Cantarella</i>	
<i>DDT 51 : C Renaud</i>	<i>DDT 57 : R Vande-Maele</i>
<i>Région Grand Est : F Gautier, A Hamm, F Heuillard, X Laborde, B Leplomb</i>	<i>DREAL Grand Est : M Antoine, A Coulin, B Desjardins, T Hodée, A Lajaunie, E Tschudy, F Valat</i>

Séquence 1 : Retour sur les démarches nationales

Lancés en 2019, les travaux du groupe de travail national pour la sobriété foncière se poursuivent (fusion des groupes de travail dédiés aux réflexions sur l'artificialisation des sols et sur les friches). Les échanges ont conduit à formuler dans un premier temps 16 propositions. Ces propositions ont été débattues à nouveau début juillet et reformulées en 10 points au sein d'un plan d'action transversal en faveur de la sobriété foncière.

La Convention Citoyenne pour le Climat avait pour but de définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40% des émissions de gaz à effets de serre d'ici 2030. Parmi ces mesures, 13 concernent la lutte contre l'artificialisation des sols. Cet

Compte rendu du GT Observation locale du 24 septembre 2020

intérêt marqué dans les travaux de la convention confirme la nécessité de penser un nouveau modèle pour l'aménagement de nos territoires, plus économe en ressources et en foncier. Pour souligner cette orientation nouvelle, les propositions insistent sur les notions de réemploi, de réhabilitation voire de réversibilité des usages : tout cela tend vers un urbanisme pensé de manière circulaire.

A l'occasion du Conseil de Défense Écologique du 27 juillet 2020, Mme Barbara Pompili a confirmé l'objectif de réduction par deux de la consommation d'espaces à 10 ans, tout en rappelant que l'objectif ZAN allait demander un changement profond à la fois dans les mentalités et dans les manières de faire et penser l'aménagement. Ces changements importants nécessiteront du temps, d'où l'annonce d'un objectif « modeste » de division par deux de la consommation d'espaces à 10 ans. A cette occasion, ont aussi été annoncées la mise en place d'un fonds friches et la mise en place future d'un moratoire sur les surfaces commerciales en périphérie.

Il est bien rappelé que le sujet de l'artificialisation des sols reste d'actualité, malgré la crise. Le plan de relance de l'économie ne remet pas en cause cet objectif.

Séquence 2 : Échanges autour de la question de l'enveloppe urbaine : pourquoi et comment la définir ?

A la suite des discussions au cours des derniers GT observation locale de la plateforme, il avait été acté qu'au-delà du travail de définition qui avait été fait à l'occasion du glossaire, certains concepts méritaient des débats étendus qui aillent au-delà. L'idée était de pouvoir affiner la connaissance et l'appréciation communes de différentes notions hors du cadre restreint de quelques lignes de définitions.

La première notion qui est mise en débat au sein du GT est celle de l'enveloppe urbaine.

L'ensemble des participants s'accorde pour trouver un intérêt au concept d'enveloppe urbaine, particulièrement d'un point de vue pédagogique afin de dialoguer avec les élus du territoire et de permettre une première approche de la progression de l'étalement urbain.

Elle est le plus souvent le produit de deux approches imbriquées : la première purement technique et géomatique à laquelle vient s'ajouter une qualification plus « fine », qui traduit le projet du territoire et qui vient en support de la décision politique.

Plusieurs SCoT ont proposé à leur échelle des définitions d'enveloppes urbaines, parfois même cartographiées pour tout leur territoire (cf. SCoT de Sarreguemines). La question de l'échelle pertinente pour ces réflexions est posée. En effet, la notion d'enveloppe urbaine peut être par exemple mobilisée pour définir des volumes de construction de logements au sein de PLH ou encore dans l'optique de la croiser avec des enjeux urbains ou de mutabilité du foncier.

Il est souligné qu'il serait intéressant de pouvoir disposer d'un état des lieux des réflexions sur l'enveloppe urbaine au sein des SCoT et PLUi du Grand Est.

Il est aussi rappelé par les participants que les réflexions sur la densification du bâti au sein de l'enveloppe ne doivent pas totalement éclipser celles sur la ville qui respire, sur la préservation d'espaces au sein du tissu urbain compact.

Séquence 3 : Présentation des travaux du réseau 7Est sur la caractérisation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

Volonté de travailler à une caractérisation plus fine des espaces NAF et de leur évolution dans le temps en s'appuyant sur les données de la BDOCS.

Le réseau 7Est propose une méthodologie par traitements géomatiques automatiques mais ceux-ci sont lourds.

Les résultats obtenus sont intéressants mais ne semblent pour l'instant pas convenir pour compléter la donnée BDOCS qui commence à être disponible. Il est proposé d'attendre la livraison des premiers millésimes et leur utilisation par les différents partenaires avant de poursuivre ces réflexions. Pour rappel, le premier département (67) est disponible sur le site de GéoGrandEst (<https://www.geograndest.fr/portail/fr/actualites/ocs-ge2-donnees-du-departement-du-bas-rhin-67-sont-disponiblesb>).

De plus, la Région rappelle que, dans le cadre de la valorisation de la donnée BDOCS, une plateforme web sera mise en place afin de visualiser des chiffres-clés et des cartographies pour différentes échelles de territoires.

Pour la prochaine réunion du groupe de travail, le réseau 7Est présentera un travail sur la consommation foncière et le contexte démographique et économique en Grand Est.